**COMPTE-RENDU D’HOSPITALISATION**

Nom : GEORGES

Prénom : Aline

Née le : 08 janvier 1965

Mariée

Date d’entrée*:* 02/05/N

Date de sortie : 15/05/N

Mme **GEORGES Aline** est admise dans le service pour un trouble complexe de la personnalité de type psychopathique ou névrotique.

HISTOIRE DE LA MALADIE :

En 1998, elle accouche à la Clinique des Lilas d’'un enfant mort né. Cet épisode a été suivi, semble-t-il d'une psychose puerpérale[[1]](#footnote-1). Elle fait alors un séjour en clinique psychiatrique pour cure de sommeil.

Par la suite, la situation se dégrade progressivement. En mars 2000, elle est victime d'un accident de la voie publique avec traumatisme cranio-facial.

A ce jour, outre des conditions de vie déplorables du fait de la perte de son activité professionnelle, de sa tendance hypocondriaque, son état général est très médiocre et par conséquent la confine à une misère physiologique et psychologique : on note un état dépressif avec adynamie, psychasthénie[[2]](#footnote-2) avec idée d'autolyse[[3]](#footnote-3).

Elle décrit une agoraphobie qui l'empêche de sortir hors de chez elle. Elle lutte contre des insomnies omniprésentes par une polymédication associant anxiolytique, somnifère barbiturique et quelques doses de neuroleptique.

Une exogène (alcoolisme probable) facilement avouée est confirmée par des trémulations[[4]](#footnote-4) fines des extrémités, un certain degré de dysarthrie, et un sub-ictère conjonctival.

AU TOTAL :

Mme GEORGES Aline présente des troubles graves de psychopathique avec hypocondrie.

**CREDITS**

* ŒUVRE COLLECTIVE DE L’AFPA

sous le pilotage de la Direction de l’Ingénierie et de l’Innovation Pédagogique (DIIP)  
Centre d’ingénierie sectoriel tertiaire-services

* EQUIPE DE CONCEPTION

Sylvie CULAT (Ingénieur de formation)

Chantal DEKERLE (Formateur)

* DATE DE MISE A JOUR

28/01/2015

© AFPA 2014

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l’adaptation ou la transformation, l’arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

**Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes**

13 place du Général de Gaulle - 93108 Montreuil Cedex

[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr/)

1. Crise psychotique suivant la fin de grossesse. [↑](#footnote-ref-1)
2. Diminution ou disparition de volonté entrainant des difficultés à entamer des actions. [↑](#footnote-ref-2)
3. Atteinte portée à soi-même. [↑](#footnote-ref-3)
4. Tremblements incessants. [↑](#footnote-ref-4)